

*Questions orales*

**L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor):** Monsieur le Président, j'aimerais signaler au très honorable député que les vrais termes de l'entente ont été rendus publics. On les a rendus publics dans cette Chambre. Les vrais termes de l'entente mettent fin à une dépense qui accablait les contribuables canadiens au cours des dernières années et qui se chiffrait à au-delà de 800 millions de dollars. C'est une entente qui épargnera aux contribuables canadiens plusieurs centaines de millions de dollars au cours des années à venir. C'est une entente qui créera des emplois. C'est une entente qui créera de l'investissement. C'est une entente qui maintient une industrie canadienne importante en bonne santé.

*[Traduction]*

## LES ENCOURAGEMENTS FISCAUX CONSENTIS

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, il est vraiment extraordinaire qu'une société appartenant aux Canadiens soit vendue, et que ces derniers ne puissent même pas prendre connaissance des termes de l'accord, par l'entremise de leurs représentants.

Le député parle du contribuable canadien. Selon nos calculs basés sur les termes vagues qui ont été rendus publics, la société Boeing recevra des encouragements fiscaux et des subventions s'élevant à près de 600 millions de dollars. Comment le ministre peut-il justifier ces largesses alors que les Canadiens disposés à acheter cette entreprise ne demandaient pas des garanties ou des encouragement de ce genre?

**L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor):** Monsieur le Président, une fois de plus, l'hypothèse sur laquelle est fondée la question est fautive. Nous avons examiné les diverses soumissions. Elles ont été étudiées par un certain nombre d'experts de l'extérieur et nous avons retenu celle qui était la plus avantageuse pour le Canada, les Canadiens et les contribuables.

## LES ACHATS D'AVIONS PROJETÉS PAR AIR CANADA

**L'hon. Bob Kaplan (York-Centre):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. La société Air Canada estime qu'au cours des dix prochaines années elle va acheter pour 1 milliard de dollars de gros porteurs à réaction. Ces avions sont fabriqués par Airbus en Europe, McDonnell-Douglas et Boeing. Les Canadiens voudraient qu'Air Canada achète les meilleurs avions au meilleur prix.

● (1420)

Le ministre a-t-il réfléchi au fait que ces emplois à de Havilland servent maintenant de moyens de chantage à Boeing pour faire des pressions sur le gouvernement canadien et sur Air Canada . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Kaplan:** Le gouvernement a-t-il réfléchi au fait qu'il Boeing et à les acheter au prix de Boeing?

**M. McDermid:** Ce que vous pouvez être défaitiste.

**M. Kaplan:** Le gouvernement a-t-il réfléchi au fait qu'il compromettrait ainsi notre indépendance et notre intégrité?

Quelles garanties y a-t-il dans cette entente pour préserver l'indépendance et l'autonomie d'Air Canada et du gouvernement lors de ces achats?

**L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor):** Monsieur le Président, je peux honnêtement répondre au député que Boeing n'a pas demandé de telles garanties, que le gouvernement du Canada ne les a pas proposées, et qu'il n'y a aucun lien entre cette transaction et les achats futurs d'Air Canada.

**Des voix:** Bravo!

## ON DEMANDE UN EXAMEN DU PARLEMENT

**L'hon. Bob Kaplan (York-Centre):** Monsieur le Président, bien que le ministre de l'Expansion industrielle régionale ait dit à la Chambre le 11 décembre que le Parlement pourrait examiner cette transaction avant qu'elle ne soit conclue, le gouvernement revient sur cet engagement. Si l'affaire est si mauvaise, pourquoi le gouvernement ne la soumet-il pas à l'examen du Parlement avant de la conclure, ce qui lui permettrait d'honorer ainsi la promesse faite par le ministre le 11 décembre?

**L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor):** Monsieur le Président, il est manifeste que l'opinion des députés de l'opposition est faite sur cette question. Nous avons eu une journée complète de débat. Nous avons eu un vote d'approbation de cette affaire à la Chambre.

**M. Chrétien:** Quand?

**M. de Cotret:** Laissez-moi vous dire, monsieur le Président, que le gouvernement a décidé de procéder à cette vente de de Havilland à Boeing parce que c'est ce qu'il y avait de mieux à faire pour le Canada.

**Des voix:** Bravo!

## LA DÉCLARATION DE 1984 AU SUJET DE LA FUSION DE CANADAIR ET DE DE HAVILLAND

**M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre):** Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre des Finances au sujet de la vente de la compagnie de Havilland et de la vente éventuelle de Canadair. Je voudrais souligner au ministre que nous n'avons pas eu une seule occasion d'interroger les ministres ou les personnes qui s'occupent de la vente de la compagnie de Havilland en dehors de la Chambre.

Le 21 août 1984, le ministre a déclaré au nom de son parti:

... qu'un gouvernement conservateur établira une société de la Couronne distincte pour Canadair et de Havilland . . . que le gouvernement assurera leur rentabilité et cela jusqu'au prochain siècle.

A-t-il fait là une promesse électorale au nom des conservateurs. Le ministre peut-il nous expliquer pourquoi cette promesse ne tient plus?

**L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor):** Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je réponde à la question du député. Nous avons examiné cette possibilité à de nombreuses reprises. Nous avons constaté qu'il serait plus avantageux pour l'industrie aérospatiale du Canada, comme elle nous l'a elle-même fait savoir, ainsi que pour les Cana-